

<https://saint-andre.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article78>



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Eure

Circonscription Saint-André-de-l'Eure

Agenda administratif du directeur

- DIRECTION ET ENSEIGNANTS - ESPACE DIRECTION D'ECOLE - Outil numérique du directeur d'école (ONDE) -



Date de mise en ligne : mardi 3 septembre 2013

Copyright © Circonscription de Saint André de l'Eure - Tous droits réservés

Dès la rentrée scolaire...

Admission définitive des nouveaux élèves après constat de leur présence effective dans l'école

Radiation des élèves non présents à la rentrée

Mise à jour de la carte d'identité de l'école : Nom du directeur

Répartition : vérification de la répartition des élèves dans les classes

Constitution du dossier administratif unique

Vérification du retour de l'INE

Septembre

Réalisation du constat d'effectifs à la demande du DASEN

date d'observation : 23/09/13 à €" > date limite de validation : 24/09/13

Tout au long de l'année

Admission définitive des élèves nouvellement arrivés

Radiation des élèves qui partent

Répartition des élèves nouvelles arrivés

Enregistrement des décisions de passage en cours d'année

Mise à jour de la scolarité des élèves

Édition de listes

Suivi des effectifs à l'initiative du directeur ou à la demande de l'IEN ou du DASEN

Prévision des effectifs à la demande du DASEN

En juin et quelques jours avant la fin de l'année scolaire

Enregistrement des décisions de passage pour l'année scolaire suivante

Création de classes pour l'année scolaire suivante

Admission acceptée des élèves pour l'année scolaire suivante

Répartition des élèves pour l'année scolaire suivante

Radiation des élèves quittant l'école à la fin de l'année scolaire

Édition de la liste des élèves répartis dans chaque classe pour le jour de la rentrée